



## Arrêt de l'austérité - Assez de régression

Une journée de grève interprofessionnelle aura lieu le 9 avril prochain (appel national au verso). Les inégalités sociales, les impasses de la politique d'austérité du gouvernement, la surenchère du MEDEF, ne peuvent rester sans réponse ni mobilisation nationale.

Le Gouvernement Hollande-Valls a utilisé l'article 49.3 de la Constitution pour faire passer en force la Loi Macron. Cette loi intervient dans une situation économique et sociale très dégradée. Depuis le pacte de responsabilité, toutes les mesures prises ne font qu'aggraver le quotidien de la grande majorité des salariés. La méthode autoritaire du gouvernement n'est là que pour cacher son absence de base sociale. À gouverner pour les patrons, on nous impose l'austérité à marche forcée. C'est augmenter les inégalités, la précarité, la pauvreté (plus de 6 millions de chômeurs, plus de 8 millions de pauvres, 3,5 millions de mal logés dont 41 000 foyers privés d'énergie...).

La Loi Macron va plus loin encore que l'extension du

travail nocturne et dominical dans le commerce, ou l'affaiblissement de la justice prud'homale, elle entend aussi en modifiant l'article 2064 du Code civil en supprimant le deuxième alinéa et en abrogeant l'article 24 de la loi du 8 février 1995 supprimer le droit spécifique du travail, le Code du travail

*Il n'y a pas de fatalité, SEUL le rapport de force permettra de mettre un coup d'arrêt à la politique d'austérité !*

La contestation et les résistances sociales montent dans plusieurs pays d'Europe (Grèce, Espagne, mais aussi Belgique et ... Allemagne). En France, des mobilisations ont lieu dans le privé comme dans le public, contre les licenciements, pour des augmentations de salaire, pour des moyens pour le service public, pour l'amélioration des conditions de travail.

*Nous ne sortirons de la crise qu'avec des mesures sociales en faveur des salariés, des retraités, des jeunes, des privés d'emplois, ce qui signifie :*

### RETRAIT DU PACTE DE RESPONSABILITÉ ET DE LA LOI MACRON Pour le progrès social exigeons :

- ⇒ Une politique ambitieuse envers l'industrie, la recherche et des services publics de qualité, l'arrêt des restructurations, des licenciements et suppressions de postes.
- ⇒ Des augmentations générale des salaires du public et du privé, des retraites et pensions, des allocations et minima sociaux, du SMIC.
- ⇒ L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes et l'arrêt de toutes les discriminations.
- ⇒ Le respect des droits syndicaux, des nouveaux droits pour les salariés et leurs représentants.
- ⇒ Le respect de la liberté d'expression.
- ⇒ L'élargissement de la réduction du temps de travail sans perte de salaire.
- ⇒ Le plein emploi qualifié.

PUBLIC-PRIVÉ TOUTES ET TOUS EN GREVE  
LE JEUDI 9 AVRIL !

## DÉCLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES CGT, FO ET SOLIDAIRES

*Combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois en changeant de politique économique, préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minimas sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.*

*Réunies le 17 février 2015, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires affirment leur détermination pour faire aboutir ces revendications et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement.*

*Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses).*

*De nombreuses luttes et mobilisations syndicales sont d'ores et déjà engagées dans les entreprises, les services publics et les secteurs professionnels*

*Pour faire converger ces revendications et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires s'engagent dans un processus de mobilisation. Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeurs(ses) à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015.*

*Paris, le 17 février 2015*

En Gironde, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent l'ensemble de leurs syndicats et militants à préparer dans l'unité la grève interprofessionnelle du 9 avril.

Elles appellent tous les salariés, jeunes, privés d'emplois, précaires et retraités à faire grève et manifester le :

**jeudi 9 AVRIL**

**grève et rassemblement**

**à 10h30**

**allées de Tourny à Bordeaux**

**fin de la manifestation à 14h00 devant le Palais de Justice  
(parvis des droits de l'Homme)**